

Emploi

*Pour que le rêve
devienne réalité!*

*AQEPA
18 mai 2013*



Frank Bouchard, conseiller
f.bouchard@camo.qc.ca
514 522-3310, poste 138

Le CAMO PH

Mission

Favoriser l'accès des personnes handicapées

- à l'emploi
- à la formation nécessaire à leur intégration au marché du travail

Le CAMO en quelques mots

- Fondé en 1993 (financement par la CPMT)
- Carrefour d'information, lieu d'influence et d'innovation
- Liens avec les partenaires partout au Québec
- Rôle conseil et aviseur



Quelques-unes de nos réalisations

- Production d'avis sur des programmes, des politiques ou des projets de loi
- Réalisation d'outils de sensibilisation, d'information ou de formation (vidéos, brochures, guides)
- Concertation pour faciliter la mise en place de projets de formation ou de création d'emplois
- Réalisation d'études et de recherches pour mieux comprendre la situation des personnes handicapées en regard de la formation et de l'emploi
- Services-conseils pour les entreprises (équité en emploi)

DU RÊVE...

Problème auditif ou non, les jeunes aspirent à trouver un emploi. Mais lequel? Et comment?

- Lequel : Quand on a une déficience auditive, dans quoi peut-on travailler? Y a-t-il des métiers plus propices que d'autres? C'est quoi les conditions?
- Comment : Que dois-je faire pour travailler dans ce métier? Quelles études sont nécessaires? Qui peut m'aider?

Surdité + emploi ... Est-ce possible?

- Les personnes ayant une déficience auditive ont le taux d'emploi le plus élevé parmi les personnes ayant des incapacités (46,4 % au Québec, EPLA 2006).
- Toutefois, plus l'incapacité auditive est grave, plus il y a risque de chômage ou d'inactivité (taux d'activité de 39 % incapacité sévère, vs 71 % modérée, EPLA 2006).
- La scolarité augmente les chances d'avoir un emploi: 93 % des universitaires étaient en emploi vs 65 % pour ceux ayant moins de 9 années d'études (CQDA 2006).

Un emploi? Oui, mais lequel?

- Partir de ses intérêts et de ses goûts. J'ai envie de faire quoi?
- Les perspectives d'emploi : est-ce qu'il y a des besoins de main-d'œuvre dans le secteur que je veux choisir?
- L'emploi vs ma déficience auditive : y a-t-il des obstacles (communications, sécurité, etc.)? Si oui, y a-t-il des solutions pour réduire/éliminer les obstacles?

Où trouver des réponses!

Diverses ressources existent pour faciliter le choix de carrières :

- Consulter un conseiller en orientation à l'école. Le c.o. est embêté? Il peut consulter un centre de réadaptation.
- Visiter des sites Web sur les choix de carrière, notamment www.choixavenir.ca/parents, www.monemploi.com ou www.toutpoureurussir.com.
- Explorer le site *Information sur le marché du travail / IMT en ligne* d'Emploi-Québec <http://imt.emploiquebec.net>. Ce site fournit des informations sur les métiers mais aussi sur les exigences physiques, notamment l'usage de l'ouïe, pour pouvoir l'exercer.

Pour avoir des idées...

Des exemples de métiers possibles!

Il existe un répertoire sur les types d'emplois occupés par des personnes ayant une déficience auditive. Développé par le CAMO à partir de données fournies par le CQDA.

- 120 emplois différents, avec le type et le degré de surdité, le mode de communication utilisé (LSQ, etc.) et le code CNP du métier
- But : fournir des idées dans un contexte de choix de carrière (formation ou travail)
- Au www.camo.qc.ca/documentation/repertoirecqda.php/

Je veux apprendre un métier!

Deux options :

- Formation professionnelle : dans les centres de formation professionnelle. Admission avec secondaire 3, 4 ou 5 selon le métier. Aussi possibilité de faire un test (TDG), si on n'a pas le niveau de formation minimum (18 ans et +). Pour info : www.inforoutefpt.org.
- Formation collégiale : dans les cégeps, formation préuniversitaire ou technique, diplôme de 5^e secondaire (DES) comme préalable pour l'inscription. Pour info, voir liste des cégeps au www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/etablissements.asp. Pour inscription, voir les sites des services régionaux d'admission (SRAM SRACQ, SRASL).

Des exemples de formation!

On retrouve des personnes ayant une déficience auditive dans une diversité de secteurs :

- En formation professionnelle : Boulangerie, Ébénisterie, Horticulture ornementale, Réparation d'équipement de bureau, Briquetage, Charpenterie–menuiserie, Dessin industriel, Entretien général d'immeubles, Mécanique automobile, Soudage, Techniques d'usinage, etc.
- Formation collégiale (technique) : Technologies de l'architecture, Éducation à l'enfance, Éducation spécialisée, Travail social, Diététique, Comptabilité et gestion, Techniques de l'informatique, Géomatique, Hygiène dentaire, Techniques de génie mécanique, etc.

De l'aide aux études!

Besoin d'un interprète? D'un preneur de notes?

- **En formation professionnelle** : il faut s'adresser à l'Aide financière aux études (AFE), avec le *Programme d'allocation pour les besoins particuliers*. C'est l'élève qui embauche et paie l'interprète ou le preneur de notes.

L'élève doit être considéré comme ayant une « déficience fonctionnelle majeure », ce qui est le cas pour une déficience auditive importante. Il faut fournir une preuve médicale (audiogramme). Voir au

www.afe.gouv.qc.ca/fr/autresProgrammes/allocationsBesoinsAdultes.asp.

- **Au collégial** : les Services d'aide (SAIDE) fournissent les services. Il faut faire une demande au SAIDE et fournir une preuve médicale.

De l'aide aux études!

Des revenus pendant vos études!

- Que ce soit en FP ou au cégep, possibilité de demander une aide financière à l'AFE (programme de prêts et bourses).
- Pour les personnes qui ont le statut de « déficience fonctionnelle majeure », l'aide est versée sous forme de bourse uniquement, pas de prêt.
- Pour s'informer ou faire une demande (par internet seulement), voir au www.afe.gouv.qc.ca/fr/pretsBourses/deficienceFonctionnelleMajeure.asp.

De l'aide aux études!

Ressources d'aide dans les établissements

Dans les CFP :

- Mandat de la direction du centre, pour la mise en place des services. Elle peut aussi déléguer ce rôle à un intervenant (c.o. par exemple).
- Pour évaluer les besoins d'interprétariat, signer les papiers de l'AFE, préparer les enseignants.

Dans les cégeps :

- Mandat du répondant du service d'aide aux étudiants handicapés (SAIDE) pour l'évaluation des besoins, coordination des services, l'organisation dans les classes. Il y a un répondant dans chaque cégep.

... À LA RÉALITÉ!

J'ai terminé mes études, qui peut m'aider?

- Les CFP et les cégeps disposent généralement de services de placement pour leurs finissants.
- Utile car ces services ont des liens avec des employeurs de votre domaine d'études.
- Ne pas attendre la fin des études pour faire des liens avec le service.
- Toutefois, ces services ne sont pas spécialisés pour prendre en considération la déficience auditive.

Des organismes pour m'aider!

De l'aide pour trouver un emploi

- Emploi-Québec : offre des services de recherche d'emploi dans les CLE (guichet emploi, salle multiservice) et à des mesures d'aide. Pour en savoir plus : <http://emploi.quebec.net/index.asp>.
- Les services spécialisés de main-d'œuvre (SSMO) : offrent aux personnes handicapées de l'aide pour trouver et intégrer un emploi. Les SSMO sont aussi mandataires pour voir à l'attribution des aides financières.
- Les SSMO sont financés par Emploi-Québec. Pour repérer un SSMO, voir le site Web de leur regroupement, le ROSEPH au www.roseph.ca.



Coup de pouce financier!

Besoin d'un interprète? D'une subvention salariale?

- Aide financière disponible pour les employeurs par le biais du Contrat d'intégration au travail (CIT) d'Emploi-Québec ou par le Fonds d'intégration au travail du gouvernement fédéral (administré par SPHERE-Québec).
- Ces aides financières permettent de payer en tout ou en partie le salaire ainsi que les besoins d'accommodement, tel qu'un interprète, par exemple.
- Ce sont les SSMO qui ont le mandat d'évaluer les besoins et de faire les démarches pour obtenir l'aide financière.

Obstacles et solutions!

- J'ai une déficience auditive. Je l'indique ou non dans mon CV? Quand en parler?
- Un interprète pour l'entrevue : qui me le fournit?
- Pour me joindre : le téléphone ou le courriel?
- Santé et sécurité au travail vs surdité : mythes et réalités!
- Communication et milieu de travail : faire preuve d'imagination!
- Compétences génériques : à développer pour faire la différence!

Des employeurs potentiels

Employeurs & équité en emploi

- Des lois existent qui obligent certaines entreprises et organismes à favoriser l'embauche des personnes handicapées.
- Pertinent de cibler ces employeurs car ils sont à la recherche de personnes handicapées.
- Pas de privilège, il faut avoir les compétences recherchées.
- Liste des employeurs, au provincial : www.cdpdj.gc.ca/fr/droits-de-la-personne/responsabilites-employeurs/pae/Pages/liste-organismes.aspx. Au fédéral : www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/egalite/equite_emploi/prive_societe/liste/index.shtml.

Pour en savoir plus

Pour les études :

- Guide *Les études postsecondaires, c'est aussi pour toi* de l'AQEIPS
<http://www.aqeipsguide.org/>
- Brochure *Un avenir sans limites* et le contenu complémentaire
www.camo.qc.ca/documentation/brochurefpt.php
- Liste des répondants dans les cégeps www.aqeipsguide.org/savoir/mesures-degalisation-des-chances/ressources/

Pour l'emploi :

- Le programme Contrat d'intégration au travail (CIT) d'Emploi-Québec
<http://emploiQuebec.net/entreprises/recrutement/diversite/handicap.asp>
- Le Fonds d'intégration au travail des personnes handicapées (FIPH) de SPHERE-Québec <http://www.sphere-qc.ca/fr/accueil/>
- Les services et programmes pour favoriser l'emploi des personnes handicapées
<http://www.ensembleautravail.gouv.qc.ca/>





**55, avenue du Mont-Royal Ouest
Bureau 300, 3e étage
Montréal (Québec) H2T 2S6
Téléphone : 514 522-3310
Sans frais : 1 888 522-3310
Télécopieur : 514 522-4708
Téléscripteur (ATS) : 514 522-5425
Courriel : camo@camo.qc.ca
Internet : www.camo.qc.ca**

Le CAMO est un comité pour l'intégration et le maintien en emploi et ses activités sont réalisées grâce à l'aide financière de la Commission des partenaires du marché du travail.